

REPUBLIQUE TOGOLAISE  
Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

---

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES  
AVIAIRES (CERSA)

**RAPPORT D'EVALUATION DES OFFRES ET  
RECOMMANDATION POUR L'ATTRIBUTION  
DU MARCHE**

Nom du marché :

Travaux de réaménagement  
du laboratoire du CERSA  
(AON  
n°005/2016/UL/PRMP/CERSA  
A du 29/11/2016)

Imputation budgétaire/Prêt ou Crédit :

**IDA Crédit N° 5424 - TG**

13 janvier 2017

#  
\*

## Table des matières

Préambule.....	3
A. Généralités.....	4
Tableau 1 : Identification .....	4
Tableau 2 : Procédure d'évaluation.....	5
Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis.....	6
Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement) .....	7
B. Examen préliminaire .....	8
Tableau 5 : Examen préliminaire.....	9
- Lot 1 :.....	9
- Lot 2 :.....	10
C. Examen détaillé.....	10
Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels.....	11
Tableau 7 : Taux de change.....	12
Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies).....	13
Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique) .....	13
Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire).....	15
D. Post qualification .....	17
E. Conclusion .....	19
Annexe 1 : PV d'ouverture.....	22
Annexe 2 : Vérifications administrative.....	28
Annexe3 : Conformité technique .....	29
Annexe 4 : Post qualification.....	31
5. Personnel.....	42
- Lot 1 .....	42
- Lot 2 .....	43
6. Matériel.....	45
- Lot 1 .....	45
- Lot 2 .....	46
.....	47

## Préambule

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de la Banque mondiale d'un montant de huit millions (8 000 000) de dollars US pour financer la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du Marché relatif aux travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA constitué en deux (02) lots :

- **Lot 1** : Gros œuvre, revêtement, étanchéité, isolation thermique, peinture, voirie et réseau divers du bâtiment du laboratoire du CERSA ;
- **Lot 2** : Electricité courant fort courant faible, climatisation, plomberie du bâtiment du laboratoire CERSA.

Dans cette perspective, le Dossier d'Appel d'offres National n°005/2016/UL/PRMP/CERSA du 29/11/2016 a été élaboré et publié les 30 novembre et 05 décembre 2016 dans le quotidien national Togo presse.

A la date limite initiale de dépôt des offres fixée au 29 décembre 2016, neuf (09) offres ont été reçues dans le délai et une (01) hors délai.

La commission de passation des marchés de l'université de Lomé a procédé à l'ouverture des offres reçues dans le délai. L'offre remise après l'heure de clôture a été retournée sans être ouverte.

Les séances d'évaluation des offres ont eu lieu dans la salle de réunion du CERSA les 06, 09, 10 et 11 janvier 2017.

Ont pris part à ces séances, les membres de la sous-commission mise en place par note de service n°002/CP/PRMP/CERSA/2017 du 05 janvier 2017 :

**Dr. P'KLA Abalo**, Membre de la CPMP/UL, Président

**M. BALAWIA Atawa N.**, Spécialiste en passation des marchés, Rapporteur

**Prof TONA Kokou**, Directeur du CERSA, Membre

**M. SOEDJEDE Yawovi Agbelenko**, Spécialiste en gestion financière, Membre

**M. AZOUMAH M. Koffi Dodzi**, Représentant du maître d'œuvre, Membre

Le présent rapport fait la synthèse de l'évaluation des offres.

## A. Généralités

Tableau 1 : Identification

1.1	Nom de l'Autorité contractante	Université de Lomé (UL)
1.2	Imputation budgétaire / n° du prêt/crédit	IDA 54 24-TG
1.3	Date d'entrée en vigueur du prêt/crédit (le cas échéant)	15 Juillet 2015
1.4	Date de clôture du prêt/crédit : (Le cas échéant)	
a)	Initiale	31 Décembre 2018
b)	Modifiée	
1.5	Nom de l'Autorité contractante/ Nom du projet	Université de Lomé/CERSA
1.6	Numéro (d'identification) du marché	AON n°005/2016/UL/ PRMP/CERSA
1.7	Description du marché	Travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA
1.8	Estimation prévisionnelle du coût	600 000 000 FCFA
1.9	Méthode de passation des marchés (cocher la mention pertinente)	AON <input checked="" type="checkbox"/> AOI <input type="checkbox"/> AOR <input type="checkbox"/>
1.10	Examen préalable de la DNCMP et/ou du PTF	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
1.11	Préférence en faveur des candidats de droit communautaire (UEMOA) ou des offres comportant des produits d'origine communautaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

**Tableau 2 : Procédure d'évaluation**

2.1	Avis général / Plan de passation des marchés	
a)	Dates de publication initiale/dernière mise à jour	Sans objet
2.2	Pré qualification, le cas échéant	Sans objet
a)	Nombre d'entreprises pré qualifiées	Sans objet
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ ou du PTF	Sans objet
2.3	Avis spécifique de passation des marchés	
a)	Journal des Marchés publics	NON
b)	Date de publication	Sans objet
c)	Nom d'un journal de diffusion nationale	Togo presse
d)	Date de publication	30 novembre 2016 ; 05 décembre 2016
e)	Nom d'une publication internationale	Sans objet
f)	Date de publication	Sans objet
2.4	Dossier type d'appel d'offres	
a)	Titre, date de publication	AON n°005/2016/UL/ PRMP/CERSA du 29/11/16 pour les Travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA
b)	Date de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF	06/05/2016
c)	Date de présentation aux candidats	Sans objet
2.5	Nombre d'entreprises ayant reçu des dossiers	Sans objet
2.6	Modifications aux dossiers, [ <i>Le cas échéant</i> ]	
a)	Indiquer les dates des différentes publications	1. __ 2. __ 3. __
b)	Date(s) de l'avis de non-objection de la DNCMP et/ou du PTF [ <i>Le cas échéant</i> ]	1. _ 2. __ 3. __

**Tableau 3 : Remise des offres et ouverture des plis**

3.1	Date limite de remise des offres	
a)	Date et heure de dépôt initiales	29 décembre 2016 à 10 heures 00
b)	Prorogations, le cas échéant	Néant
3.2	Ouverture des plis	
	Date, heure	29 décembre 2016 à 10 heures 30 minutes
3.3	Nombre d'offres soumises	Neuf (09)
3.4	Période de validité des offres (N jours)	
a)	Prévue au départ	90 jours
b)	Prorogations, le cas échéant	

**Tableau 4 : Prix des offres (lus publiquement)**

**- Lot 1**

N°	Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) en TTC		f) Modifications ou commentaires
	a) Nom	b) Ville ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant TTC	
1	Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	Lomé	Togo	F CFA	468 300 613	9% MTTC
2	Entreprise EGBR	Lomé	Togo	F CFA	526 517 824	15% MHT
3	MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	Lomé	Togo	F CFA	725 880 257	Néant
4	TEG SARL	Lomé	Togo	F CFA	-	Pas de soumission
5	K2R ENERGY/STTC	Lomé	Togo	F CFA	466 967 342	5%
6	EBTP Sarl/N'Zi	Lomé	Togo	F CFA	459 714 338	8%
7	OTAMARI	Lomé	Togo	F CFA	665 725 425	8% MTTC
8	BMT	Lomé	Togo	F CFA	644 857 039	Néant
9	Roc Afrique	Lomé	Togo	F CFA	432 723 596	

**- Lot 2**

N°	Identification du soumissionnaire			Prix de l'offre (lu publiquement) en TTC		f) Modifications ou commentaires
	a) Nom	b) Ville ou province	c) Pays	d) Monnaie(s)	e) Montant TTC	
1	Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	Lomé	Togo	F CFA	161 248 188	0,3% MTTC
2	Entreprise EGBR	Lomé	Togo	F CFA	236 945 770	10 MHT
3	MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	Lomé	Togo	F CFA	-	
4	TEG SARL	Lomé	Togo	F CFA	238 389 264	Néant
5	K2R ENERGY/STTC	Lomé	Togo	F CFA	210 022 300	10%
6	EBTP Sarl/N'Zi	Lomé	Togo	F CFA	226 636 700	5%
7	OTAMARI	Lomé	Togo	F CFA	199 424 130	Néant
8	BMT	Lomé	Togo			Pas de soumission
9	Roc Afrique	Lomé	Togo			Pas de soumission

*WB*  
*S*

## B. Examen préliminaire

L'examen préliminaire a consisté essentiellement à vérifier la conformité des offres aux exigences administratives et techniques telles que demandées.

**En rappel**, le dossier d'appel d'offres stipule entres autres que :

- Le Soumissionnaire devra joindre à son Offre les documents additionnels suivants :

### Pour les entreprises communautaires

1. Carte d'opérateur économique en cours de validité ou toute autre pièce équivalente ;
2. Attestation de la caisse Nationale de Sécurité Sociale datant de moins de (03) mois ;
3. Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
4. Attestation de l'Inspection de Travail et des Lois sociales (ITLS) datant de moins de Trois mois ;
5. Quitus Fiscal datant de moins de trois (03) mois ;
6. Extrait de registre de commerce et crédit mobilier ;
7. Attestation de paiement de la taxe parafiscale de régulation.

### Pour les entreprises étrangères

1. Extrait du registre de commerce et crédit mobilier ;
  2. Attestation de non faillite datant de moins de trois (03) mois ;
  3. Attestation de paiement de la taxe parafiscale sur les marchés antérieurs à compter de septembre 2011.
- Des délais d'exécution des travaux différents de celui mentionné **(06 mois)** ne sont pas autorisés.
  - Le montant de la garantie de soumission est de : **6 500 000 F CFA pour le lot 1 et 2 000 000 F CFA pour le lot 2**
  - L'évaluation de l'Offre technique présentée par le Soumissionnaire comprendra (a) l'évaluation de la capacité technique du Soumissionnaire à mobiliser les équipements et le personnel clés pour l'exécution du Marché, (b) la méthode d'exécution, (c) le calendrier de travail, et (d) les sources d'approvisionnement dans les détails suffisants, et en conformité avec les exigences définies à la Section VII. Spécifications des Travaux.

L'examen des offres reçues a permis d'élaborer le Tableau N° 5 ci-après intitulé examen préliminaire :

**Tableau 5 : Examen préliminaire**

- Lot 1 :

N°	a) Soumissionnaire	b) Vérification	c) Critères de provenance	d) Garantie de l'offre	e) Exhaustivité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
1	Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	NON	NON
2	Entreprise EGBR	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	NON	NON
3	MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI
4	K2R ENERGY/STTC	Conforme	N/A	Conforme	Non Conforme	OUI	NON
5	EBTP Sarl/N'Zi	Conforme	N/A	Conforme	Non Conforme	OUI	NON
6	OTAMARI	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI
7	BMT	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	NON	NON
8	Roc Afrique	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI

A l'issue de l'examen préliminaire, les offres des soumissionnaires **Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP, Entreprise EGBR, K2R ENERGY/STTC, EBTP Sarl/N'Zi et BMT** n'ont pas été acceptées pour l'examen détaillé. Les autres offres, conformes pour l'essentielles ont été acceptées pour l'examen détaillé.

**En effet :**

- Le soumissionnaire **Groupement B-TRANS INTER/ECRO** ne propose aucun délai de validité de l'offre alors qu'il est exigé un délai de validité de 90 jours. Ce manquement pouvant être à l'origine de conflit entre ce soumissionnaire et l'autorité contractante, son offre a été jugé irrecevable.
- Le soumissionnaire **EGBR** propose une méthodologie confuse en ce qui concerne la charpente. Dans son offre technique, il décrit une charpente en bois qui sera fabriquée en atelier et transportée sur le site alors que la charpente doit être métallique avec des poutres de portée 22 m pour le bâtiment principal.
- Les offres des soumissionnaires **K2R ENERGY/STTC et EBTP Sarl/N'Zi** ont omis les items 8.20 à 8.22 concernant les portes spécialisées. Cette omission a été jugée majeur dans la mesure où la sécurité voulue pour les laboratoires spécialisés dépend avant tout des conditions d'accès à ces laboratoires.
- L'offre du soumissionnaire **BMT** ne décrit ni l'organisation des travaux sur le site ni la méthodologie de réalisation des travaux. Ce qui n'a pas permis d'évaluer entre autre, sa compréhension du travail à faire.

Il convient également de signaler qu'aucun des soumissionnaires n'a indiqué clairement les sources de leurs approvisionnements.

**- Lot 2 :**

N°	a) Soumissionnaire	b) Vérification	c) Critères de provenance	d) Garantie de l'offre	e) Exhaustivité de l'offre	f) Conformité pour l'essentiel	g) Acceptation pour examen détaillé
1	Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	NON	NON
2	Entreprise EGBR	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI
3	TEG	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI
4	K2R ENERGY/STTC	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI
5	EBTP Sarl/N'Zi	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI
6	OTAMARI	Conforme	N/A	Conforme	Conforme	OUI	OUI

A l'issue de l'examen préliminaire du lot2, l'offre du soumissionnaire **Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP** n'a pas été acceptée pour l'examen détaillé. En effet, aucun délai de validité n'a été offert alors qu'il est exigé un délai de validité de l'offre de 90 jours.

Les autres soumissions, conformes pour l'essentiel, ont été acceptées pour l'examen détaillé.

**C. Examen détaillé**

La sous-commission a d'abord examiné le contenu du bordereau des prix unitaires afin de s'assurer de leur conformité avec les prix unitaires inscrits dans le cadre de devis quantitatif et estimatif.

Ensuite, des vérifications arithmétiques ont permis d'établir des montants corrigés récapitulés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau 6 : Corrections et rabais inconditionnels**

**- Lot 1**

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	Rabais inconditionnels		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul	e) Sommes provisionnelles		g) Pourcentage	h) Montant(s)	
MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	F CFA	725 880 257	0	N/A	725 880 257	0%	-	725 880 257
OTAMARI	F CFA	665 725 425	- 7 681 057 <sup>1</sup>	N/A	658 044 368	8%	52 643 549	605 400 819
Roc Afrique	F CFA	432 723 596	+76 380 041 <sup>2</sup>	N/A	509 103 637	15%	76 365 546	432 738 092

**- Lot 2**

a) Soumissionnaire	Prix de l'offre lu publiquement		Corrections		f) Prix de l'offre corrigé (f = c + d)	Rabais inconditionnels		i) Prix de l'offre corrigé/avec rabais i = (f - h)
	b) Monnaie(s)	c) Montant(s)	d) Erreurs de calcul	e) Sommes provisionnelles		g) Pourcentage	h) Montant(s)	
Entreprise EGBR	F CFA	236 945 770	-8 307 200 <sup>3</sup>	N/A	228 638 570	10,0%	22 863 857	205 774 713
TEG SARL	FCFA	238 389 264		N/A	238 389 264	0,0%	-	238 389 264
K2R ENERGY/STTC	FCFA	210 022 300		N/A	210 022 300	10,0%	21 002 230	189 020 070
EBTP Sarl/N'Zi	FCFA	226 636 700		N/A	226 636 700	5,0%	11 331 835	215 304 865
OTAMARI	FCFA	199 424 130	-1 416 000 <sup>4</sup>	N/A	198 008 130	0,0%	-	198 008 130

<sup>1</sup> Le soumissionnaire a fait des erreurs de sommation aux sous-totaux 3 du RDC (83 517 968 F au lieu de 89 949 938 F) et 5 du Local technique (600 845 F au lieu de 678 245 F)

<sup>2</sup> Le soumissionnaire a dans sa lettre de soumission mentionné le montant après remise. Il a fait également une erreur de calcul au niveau de l'item 4.1 du Local technique (Quantité 267.06 au lieu de 257.06 soit une différence de 12 042 F HTVA)

<sup>3</sup> Le soumissionnaire a fait une erreur de sommation au niveau du sous-total 2 du RDC (19 598 500 F au lieu de 26 638 500 F)

<sup>4</sup> Le soumissionnaire a fait une erreur de quantité au niveau de l'item 5.5 du RDC (4 unités au lieu de 5 soit une différence de - 1 200 000 F)

WB

**Tableau 7 : Taux de change**

Monnaie utilisée pour l'évaluation des offres : **FCFA**

Taux de change en vigueur le : **1**

Source des taux de change (organisme ou publication) : **BCEAO**

**Tableau 8A : Conversion monétaire (plusieurs monnaies)**

Monnaie retenue pour l'évaluation : \_\_\_\_ FCFA \_\_\_\_

**- Lot 1**

a) Soumissionnaire	b) Monnaie(s) de l'offre	c) Prix de l'offre corrigé/rabais compris	d) Taux de change applicable(s)	Monnaie de l'évaluation	
				e) Prix de l'offre e = (c x d)	f) Prix total de l'offre
MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	F CFA	725 880 257	1	725 880 257	725 880 257
OTAMARI	F CFA	605 400 819	1	605 400 819	605 400 819
Roc Afrique	F CFA	432 738 092	1	432 738 092	432 738 092

**- Lot 2**

a) Soumissionnaire	b) Monnaie(s) de l'offre	c) Prix de l'offre corrigé/rabais compris	d) Taux de change applicable(s)	Monnaie de l'évaluation	
				e) Prix de l'offre e = (c x d)	f) Prix total de l'offre
Entreprise EGBR	FCFA	205 774 713	1	205 774 713	205 774 713
TEG SARL	FCFA	238 389 264	1	238 389 264	238 389 264
K2R ENERGY/STTC	FCFA	189 020 070	1	189 020 070	189 020 070
EBTP Sarl/N'ZI	FCFA	215 304 865	1	215 304 865	215 304 865
OTAMARI	FCFA	198 008 130	1	198 008 130	198 008 130

**Tableau 8B : Conversion monétaire (monnaie unique)**

Monnaie retenue pour l'évaluation : \_\_\_\_ FCFA \_\_\_\_

- Lot 1

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus (en la monnaie indiquée)	Composition des paiements			f) Taux de change utilisé par le soumissionnaire	g) Montant en monnaie utilisée pour les paiements (e x f)	h) Taux de change utilisé pour l'évaluation	Monnaie utilisée pour l'évaluation	
		c) Monnaie de paiement	d) Pourcentage du montant total de l'offre	e) Montant en monnaie utilisée pour l'évaluation (e) = (b x d)				i) Prix de l'offre (g x h)	j) Total
MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	725 880 257	FCFA	1	725 880 257	1	725 880 257	1	725 880 257	725 880 257
OTAMARI	605 400 819	FCFA	1	605 400 819	1	605 400 819	1	605 400 819	605 400 819
Roc Afrique	432 738 092	FCFA	1	432 738 092	1	432 738 092	1	432 738 092	432 738 092

- Lot 2

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus (en la monnaie indiquée)	Composition des paiements			f) Taux de change utilisé par le soumissionnaire	g) Montant en monnaie utilisée pour les paiements (e x f)	h) Taux de change utilisé pour l'évaluation	Monnaie utilisée pour l'évaluation	
		c) Monnaie de paiement	d) Pourcentage du montant total de l'offre	e) Montant en monnaie utilisée pour l'évaluation (e) = (b x d)				i) Prix de l'offre (g x h)	j) Total
Entreprise EGBR	205 774 713	FCFA	1	205 774 713	1	205 774 713	1	205 774 713	205 774 713
TEG SARL	238 389 264	FCFA	1	238 389 264	1	238 389 264	1	238 389 264	238 389 264
K2R ENERGY/STTC	189 020 070	FCFA	1	189 020 070	1	189 020 070	1	189 020 070	189 020 070
EBTP Sarl/N'Zi	215 304 865	FCFA	1	215 304 865	1	215 304 865	1	215 304 865	215 304 865
OTAMARI	198 008 130	FCFA	1	198 008 130	1	198 008 130	1	198 008 130	198 008 130

**Tableau 9 : Ajouts pour omissions, ajustements et variations mineures (valorisation monétaire)**

Monnaie retenue pour l'évaluation : \_\_\_\_\_ FCFA \_\_\_\_\_

**- Lot 1**

a) Soumissionnaires	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	c) Ajouts pour omission	d) Ajustements	e) Variations mineures	f) Prix total (f) = (b) + (c) (d) + e
MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	725 880 257	-	-	-	<b>725 880 257</b>
OTAMARI	605 400 819	-	-	-	<b>605 400 819</b>
Roc Afrique	432 738 092	-	-	-	<b>432 738 092</b>

**- Lot 2**

a) Soumissionnaire	b) Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	c) Ajouts pour omission	d) Ajustements	e) Variations mineures	f) Prix total (f) = (b) + (c) (d) + e
Entreprise EGBR	205 774 713	-	-	-	<b>205 774 713</b>
TEG SARL	238 389 264	-	-	-	<b>238 389 264</b>
K2R ENERGY/STTC	189 020 070	-	-	-	<b>189 020 070</b>
EBTP Sarl/N'Zi	215 304 865	-	-	-	<b>215 304 865</b>
OTAMARI	198 008 130	1 230 150 <sup>1</sup>	-	-	<b>199 238 280</b>

**Au terme de l'examen détaillé, le classe se présente comme suit :**

**- Lot 1**

a) Soumissionnaires	Montant évalué de l'offre	Rang
MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	<b>725 880 257</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>
OTAMARI	<b>605 400 819</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>
Roc Afrique	<b>432 738 092</b>	<b>1<sup>er</sup></b>

<sup>1</sup> Le soumissionnaire a omis l'item 2.1 au RDC. Une moyenne des prix proposés par les autres soumissionnaires conformes lui a été ajouté.

113

12

- Lot 2

a) Soumissionnaire	Montant évalué de l'offre	Rang
Entreprise EGBR	<b>205 774 713</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>
TEG SARL	<b>238 389 264</b>	<b>5<sup>ème</sup></b>
K2R ENERGY/STTC	<b>189 020 070</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
EBTP Sarl/N'Zi	<b>215 304 865</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
OTAMARI	<b>199 238 280</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>

## D. Post qualification

En rappel, le dossier d'appel d'offres stipule au point 37.1 des IS que le maître d'Ouvrage s'assurera que le Soumissionnaire ayant soumis l'Offre évaluée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, continue de satisfaire aux critères de qualification stipulés dans la Section III, Critères d'évaluation et de qualification.

La synthèse de cet examen se présente comme suit :

### 1. Eligibilité

Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen détaillé sont Togolais. Aucun n'est exclu de la commande publique. Ils remplissent toutes les conditions de la clause 4.2 des IS.

### 2. Antécédents de défaut d'exécution de marché

Pas d'antécédents de non-exécution de marchés, sur les litiges en instance et sur les antécédents de litiges.

### 3. Situation et Performance Financières

#### o Capacité financière

Il est demandé au Soumissionnaire de démontrer :

- qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **0,2 fois le montant de son offre** et nets de ses autres engagements ;
- qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ;

Les soumissionnaires conformes ont fourni les preuves qu'ils remplissent le critère de capacité financière.

#### o Chiffre d'affaires annuel moyen

Les entreprises en concurrence sont conformes sur ce critère.

### 4. Expérience

#### o Expérience générale en construction

##### - Lot 1

Les soumissionnaires ont prouvé qu'ils disposent d'expériences en construction au cours des cinq (05) dernières années en l'illustrant par des attestations de bonne fin d'exécution :

#### o Expérience spécifique de construction

Pour ce critère, il est demandé que le soumissionnaire ait Participé à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans (i) un (01) marché d'un montant minimum de **zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de l'offre.**

RP

AS

## D. Post qualification

En rappel, le dossier d'appel d'offres stipule au point 37.1 des IS que le maître d'Ouvrage s'assurera que le Soumissionnaire ayant soumis l'Offre évaluée la moins-disante et conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, continue de satisfaire aux critères de qualification stipulés dans la Section III, Critères d'évaluation et de qualification.

La synthèse de cet examen se présente comme suit :

### 1. Eligibilité

Les soumissionnaires retenus à l'issue de l'examen détaillé sont Togolais. Aucun n'est exclu de la commande publique. Ils remplissent toutes les conditions de la clause 4.2 des IS.

### 2. Antécédents de défaut d'exécution de marché

Pas d'antécédents de non-exécution de marchés, sur les litiges en instance et sur les antécédents de litiges.

### 3. Situation et Performance Financières

#### o Capacité financière

Il est demandé au Soumissionnaire de démontrer :

- qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **0,2 fois le montant de son offre** et nets de ses autres engagements ;
- qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés.

Les soumissionnaires conformes ont fourni les preuves qu'ils remplissent le critère de capacité financière.

#### o Chiffre d'affaires annuel moyen

Les entreprises en concurrence sont conformes sur ce critère.

### 4. Expérience

#### o Expérience générale en construction

##### - Lot 1

Les soumissionnaires ont prouvé qu'ils disposent d'expériences en construction au cours des cinq (05) dernières années en l'illustrant par des attestations de bonne fin d'exécution :

#### o Expérience spécifique de construction

Pour ce critère, il est demandé que le soumissionnaire ait Participé à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un groupement, d'ensemblier, ou de sous-traitant dans (i) **un (01) marché d'un montant minimum de zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de l'offre.**

Les marchés présentés au titre de ce critère doivent être similaires et exécutés au cours des cinq (05) dernières années de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel.

Seul le soumissionnaire **MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP** est conforme par rapport à ce critère.

Le soumissionnaire **OTAMARI** présenté des marchés spécifiques non conformes (montants en deçà de la moitié de son offre).

Quant au soumissionnaire **Roc Afrique**, il a présenté un marché spécifique de montant supérieur à la moitié de son offre. Cependant, ce marché (construction d'un bâtiment en R+2) est réalisé dans le cadre d'une sous-traitance où il lui été cédé 80% du marché. De plus, il fait savoir que les travaux ont été réalisés pour le compte d'une avocate résident au Bénin. La sous-commission d'évaluation des offres a jugé ce marché non pertinent et non recevable au regard de la pratique des marchés publics.

- **Lot 2**

Tous les soumissionnaires ont été jugés conforme par rapport au critère de d'expérience.

5. **Personnel**

- **Lot 1**

Le soumissionnaire **MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP** a présenté du personnel clé remplissant les exigences demandées.

Pour le soumissionnaire **OTAMARI**, le Directeur et le Conducteur des travaux Génie Civil ont respectivement 8 ans et 5 ans d'expérience au lieu de 10 ans et 7 ans respectivement.

Pour le soumissionnaire **Roc Afrique**, le personnel clé proposé possède les expériences générales demandées. Cependant, leurs expériences spécifiques (projets similaires) sont nettement insuffisantes (Construction d'un bâtiment en R+2 sans toutefois de précision sur l'envergure spécifique des travaux, pas d'expérience dans la construction de charpente métallique sur des poutres de portées de 22 m au moins).

- **Lot 2**

Seul le soumissionnaire **TEG SARL** a offert le personnel clé remplissant toutes les exigences demandées (voir le détail en annexe).

6. **Matériel**

- **Lot 1**

Les trois entreprises retenues à l'issue de l'examen détaillé ont apporté les preuves de leurs capacités à mobiliser l'essentiel du matériel.

- **Lot 2**

Seuls les soumissionnaires **EGBR, TEG SARL et K2R ENERGY/STTC** ont apporté la preuve de la disponibilité du matériel minimum demandé (voir le détail en annexe).

Au terme de la vérification de la qualification des entreprises retenues à l'issue de l'examen détaillé, seul l'entreprise **MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP** possède les qualifications et expériences demandées pour le lot1.

Pour le lot 2, la vérification de post qualification montre que seul le soumissionnaire **TEG SARL** possède les expériences et qualifications demandées.

**E. Conclusion**

Conformément aux dispositions du dossier d'appel d'offres, les différents lots seront attribués aux soumissionnaires conformes pour l'essentiel, qualifiés et dont les montant sont les moins disants.

L'évaluation montre que le lot 1 devrait être attribué au soumissionnaire **MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP** pour un montant TTC de **725 880 257** et que le lot 2 devrait être attribué au soumissionnaire **TEG SARL** pour un montant TTC de **238 389 264 F CFA**.

Le coût de réalisation des travaux pour les deux lots serait alors de **964 269 521 F CFA** soit un dépassement de **364 296 521 F FCFA** par rapport à la prévision qui est de **600 000 000 F CFA**.

Vu l'insuffisance du budget, la sous-commission d'évaluation des offres recommande que l'appel d'offres soit annulé et qu'une nouvelle procédure soit initiée.

Ont signé, les membres de la sous-commission d'évaluation des offres

Lomé, le 18 JAN 2017

P'KLA Abalo

Prof TONA Kokou



BALAWIA Atawa N

SOEDJEDE Yawovi Agbelenko



AZOUMAH M. Koffi Dodzi



**Annexe 1 : PV d'ouverture**



UNIVERSITE DE LOME



CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

A. - IDENTIFICATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

Université de Lomé  
BP 1515  
Lomé-Togo  
Téléphone : (+228) 22 22 04 49/22 40 60 58  
Télécopie : (+228) 22 21 85 95/22 25 87 84  
Courriel: [cersa.univ.lome@gmail.com](mailto:cersa.univ.lome@gmail.com)

Objet de l'appel d'offres : Travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA

Avis d'appel d'offres National : 005/2016/UL/ PRMP/CERSA du 29 novembre 2016

Organe et date de parution : Togo presse, 30 novembre et 02 décembre 2016

B. - COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS

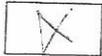
La composition de la commission de passation des marchés publics a été fixée par décision n°005/UL/P/SG/2015 du 13 mai 2015

Date de la réunion : Ce Jeudi 29 décembre 2016.

*Membres de la commission de passation des marchés publics de l'UL:*

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
NAPO Kossi	CPMP/UL		
TETE-BENISSAN Amivi	CPMP/UL		
TCHEMI M'mah			
ABOUDOU Maman Tachiwou	CPMP/UL		
P'KLA Abalo			

Le quorum est atteint :



Oui



Non

La commission peut, ne peut pas, (rayer la mention inutile) valablement délibérer.

**C. – REPRESENTANTS DU SERVICE TECHNIQUE BENEFICIAIRE DE L'AUTORITE CONTRACTANTE**

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
BALAWIA Atawa Nidakadila	SPM		
SOEDJEDE Yawovi Agbelenko	SGF		X
TONA Agbewonannou	SC		

**D. – SOUMISSIONNAIRES OU LEURS REPRESENTANTS / ET AUTRES<sup>1</sup> (sur présentation d'un titre justificatif)**

Nom et prénoms	Qualité	Entreprise ou société représentée	Contact
ESS OH Mabé	Ts. CEMENT/WWF	BKT-constructive	941834-38
ZOUKOU N.	chef pour	EGBR	90184156
ASSIMA M.	Mandataire	STTC / K2R Energy	91491113
TAKESSE Jacques	Communication	MNS SA/integral Sav	22262204
BATAWILA Louise	Assistante Adm	Groupeement EBTP Sarp / Le N°21	96800306
LAFÉ Kodjo	Comptable	BMI SA	90160842
LAWSON Yves	Comptable	OFAMARI	90960735
IZROUBO Kodjo	Technicien	ROC AFRIQUE	
KOKOUVI Félix TCHAKONDO A-G	RAF DG/ECRO BTP	TEG Groupeement B TRANSINT/ECRO BTP	22261295 90176980

Nom et prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le

<sup>1</sup> Y compris l'observateur indépendant de l'ARMP ou toute personne ressource



**E. - DECISION DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS**

N° d'ordre au registre spécial des dépôts	Nom du candidat ou des candidats Souigner le nom du mandataire	Pli Non ouvert (Oui/ Non)	Contenu des plis ouverts (P=Document Présent ; M=Document Manquant)													Commentaires	
			Décision d'examen														
			Lettre de soumission datée et signée	Carte d'opérateur économique ou toute pièce équivalente	Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier	Attestation de non faillite	Quitus fiscal	Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS)	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation	Garantie de soumission	Bordereau des prix unitaires	Cadre du devis quantitatif et estimatif				
1	Entreprises B-TRANS INTER/EGE/BTP	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	
2	Entreprises EGR	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	
3	Entreprises BTP	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	
4	TEG	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	
5	STC	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	Après Recherche, l'offre n'est retenue
6	EBTP serv/N/A	Oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	

### Décision d'examen

N° d'ordre au registre spécial des dépôts	Nom du candidat ou des candidats Souligner le nom du mandataire	Pli ouvert (Oui / Non)	Contenu des plis ouverts (P=Document Présent ; M=Document Manquant)													Commentaires
			Lettre de soumission datée et signée	Carte d'opérateur économique ou toute pièce équivalente	Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier	Attestation de non faillite	Quitus fiscal	Attestation de l'inspection et des lois sociales (TILS)	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation	Garantie de soumission	Bordereau des prix unitaires	Cadre du devis quantitatif et estimatif			
7	CTA... oui	oui	P	F	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		
8	BMI oui	oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		
9	Rec AFD... oui	oui	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P		
10																
11																
12																

F. - LECTURE DU MONTANT DES OFFRES

N°	Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Lots	Montant HT (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Rabais / Remise	Observations
1	Groupe ment B-TRAVS INTER/ECROBTP	Lot 1	<del>468.300.613</del>	468.300.613	9% sur le le montant TTC	
		Lot 2	-	181.248.188	0,3% montant TTC	
2	ENTREPRISE EGBR	Lot 1	-	526.517.824	15% sur le montant HT	
		Lot 2	-	236.945.770	10% sur le montant HT	
3	INTEGRAL BTP	Lot 1	615.152.960	925.880.257	Neant	
		Lot 2	-	-	-	
4	TEG. Soud	Lot 1	-	-	-	
		Lot 2	-	238.389.264	Neant.	
5	STTC	Lot 1	-	466.967.842	5%	
		Lot 2	-	210.022.300	10%	
6	EBTP-SMPL/N°21	Lot 1	-	459.714.338	8%	
		Lot 2	-	226.636.700	5%	

\*

7	OTAHARI	Lot 1	-	665.725.425	8% du montant TTC
		Lot 2	-	199.424.130	-
8	BMT	Lot 1	546.489 016	644.857 039	Néant
		Lot 2	54-	-	
9	ROC APERQUE	Lot 1	-	432.723.596	15% du montant HT
		Lot 2	-	-	
10		Lot 1			
		Lot 2			
11		Lot 1			
		Lot 2			
12		Lot 1			
		Lot 2			

26

G. - INCIDENTS SURVENUS AU COURS DE LA SEANCE

NEANT

H. - ANNEXES

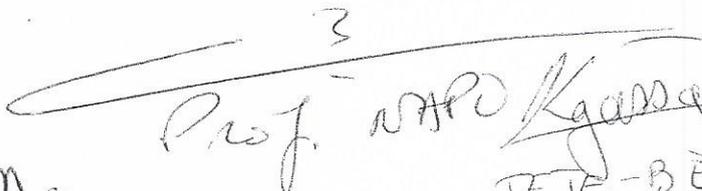
- Liste de présence des soumissionnaires et/ou leurs représentants dûment mandatés ;
- Les observations de l'observateur indépendant de l'ARMP, le cas échéant.

I. - SIGNATURES DES MEMBRES DE LA COMMISSION / REPRESENTANTS PRESENTS DE L'AUTORITE CONTRACTANTE

  
Atawa N. BALAWIA

  
Ahnain Ciari SOSSOU

  
ABoumar Noun

  
Prof. NADJ KASSA  
TEIE-BENISSAN D

  
P'KA-A

DAO N°005/2016/UL/PRMP/CERSA EMIS LE 29/11/2016 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DU LABORATOIRE  
 DU CERSA

SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS

Date : ce jeudi 29 décembre 2016

Liste de présence

N°	NOM ET PRENOMS	TITRE	STRUCTURE REPRESENTEE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
01	BOUMAYAH Koffi	Directeur	Groupement RES/COM/2011/ST/2012	90073353	agence dercece@yahoo.fr	
02	Moussa Remouk	T.S Génie Civil	11	90397983	remouss@pascal.orgmail.com	
03	MOU-HELLI GUILLES	Ing. Génie Civil	"	92104499	moou.gilles@ce.yahoo.fr	
04	ESSOH	T.S Génie-Civil	BH-Fondation	91-48-36-38	BAT2007@yahoo.fr	
05	ZOUBOUR Nonliffon	Chef Parc	EGRB	90184156	egb@1togo@gmail.com	
06	ASSIMA M.	Manobatahou	STTE/M&R En.	92966416	stte2015@gmail.com	
07	AMESSE Jacques	Communication	Grp. MNS et Intégral	92262204	jacques@r23@yahoo.fr	
08	BATAWILA Louise	Assistante	Groupement EBTP - Le N°21	96800306	ebtp2016sarl@gmail.com	
09	KATE Koéya	Comptable	BMT SA	90160892	smk.sa@yahoo.fr	
10	LAWSON Wro	Comptable	OTANARI	90960735	afingwro@yahoo.fr	

N°	NOM ET PRENOMS	TITRE	STRUCTURE REPRESENTEE	TELEPHONE	E-MAIL	SIGNATURE
11	N7 ROGBO KOJO	Technicien	Roc Africain	90171497	rocfricain2000@yahoo.fr	
12	KOKOUYI Felix	RAF	TEG sand	22261295	tegbenin@gmail.com	
13	A BOUNOU	CPMP	CPMP/UL	90284788		
14	ATRO KON	CPMP	Président	9028493		
15	SOSSOU A. Gani	PAAP/	U.L	90057880	Ailnaps@yahoo.fr	
16	ICHAKO NAO A.G.	AG/ECRO-STR	GROUPEMENT	90176980	ecrobt@gmail.com	
17	FETE-BENISSAN	CPMP/UL	TRANS-INTER/UL	90038402	cellette.ganone@gmail.com	
18	F. KLA Aboz	CPMP/UL	CPMP/UL	90103875	spk1a@yahoo.fr	
19	ATRO Kessi	Président	CPMP/UL	9028493	Ailnaps@yahoo.fr	
20						
21						
22						
23						
24						
25						

A

## Annexe 2 : Vérifications administrative

Nom du candidat ou des candidats groupés Souligner le nom du mandataire	Garantie de soumission	Carte d'opérateur économique ou toute pièce équivalente	Extrait du registre du commerce et du crédit mobilier	Attestation de non faillite	Quitus fiscal	Attestation de l'inspection du travail et des lois sociales (ITLS)	Attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Attestation du paiement de la taxe parafiscale de régulation
Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
Entreprise EGBR	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
TEG SARL	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
K2R ENERGY/STTC	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
EBTP Sarl/N'Zi	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
OTAMARI	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
BMT	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie
Roc Afrique	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie	Fournie

### Annexe3 : Conformité technique

Critère	Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	Entreprise EGBR	MNS/INTE GRAL BTP	TEG SARL	STTC	EBTP Sarl/N'zi	OTAMARI	BMT	Roc Afrique
Capacité technique du Soumissionnaire à mobiliser les équipements et le personnel clés pour l'exécution du Marché	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK	OK
Méthode d'exécution	<p>Pas de détails sur les portes spéciaux, la charpente métallique.</p> <p>Aucune méthodologie pour les travaux d'électricité.</p>	<p>Confusion en ce qui concerne la charpente.</p> <p>Description de la charpente en bois alors que la charpente doit être métallique</p>	Pas détaillé	Cohérent	Acceptable	Acceptable	Acceptable	Pas de méthodologie de réalisation des travaux	Acceptable

Critère	Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	Entreprise EGBR	MNS/INTE GRAL BTP	TEG SARL	STTC	EBTP Sarl/N'Zi	OTAMARI	BMT	Roc Afrique
Calendrier de travail	Calendrier de réalisation des travaux d'électricité non joint	Pas très convainquant (à titre d'exemple, les travaux de climatisation, de plomberie commencent dès la 3 <sup>ème</sup> semaine en même temps que le terrassement)	Cohérent dans l'ensemble	Cohérent	Acceptable	Acceptable	Acceptable	Calendrier de réalisation des travaux incomplet. Pas de détail sur la fourniture et la pose de porte spécialisées, Aucune information sur la pause de la charpente métallique et toiture légère sur bâtiment principale et le local technique	Acceptable
Les sources d'approvisionnement dans les détails suffisants, et en conformité avec les exigences définies à la Section VII. Spécifications des Travaux.	Pas de détail sur les sources d'approvisionnement à l'exception de l'eau et du carburant	Non mentionné	Pas de détail sur les sources d'approvisionnement.	Cohérent	Acceptable	Acceptable	Acceptable	Pas d'information sur les sources d'approvisionnements	Pas d'information sur les sources d'approvisionnements
Conformité pour l'essentiel (OUI/NON)	NON	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	OUI

**Annexe 4 : Post qualification**



Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
1. Eligibilité								
1.1 Nationalité	Conforme à l'article 4.3 des IS.	Conforme : Entreprise Togolaise						
1.2 Conflit d'intérêts	Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.	Conforme : Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.	Conforme : Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.	Conforme : Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.	Conforme : Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.	Conforme : Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.	Conforme : Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.	Conforme : Pas de conflit d'intérêts selon l'article 4.2 des IS.
1.3 Exclusion par la Banque	Ne pas avoir été exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.	Conforme : N'est pas exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.	Conforme : N'est pas exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.	Conforme : N'est pas exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.	Conforme : N'est pas exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.	Conforme : N'est pas exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.	Conforme : N'est pas exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.	Conforme : N'est pas exclu par la Banque, tel que décrit à l'article 4.4 des IS.
1.4 Entreprise publique du pays emprunteur	Conforme à l'article 4.5 des IS.	Conforme à l'article 4.5 des IS.	Conforme à l'article 4.5 des IS.	Conforme à l'article 4.5 des IS.	Conforme à l'article 4.5 des IS.	Conforme à l'article 4.5 des IS.	Conforme à l'article 4.5 des IS.	Conforme à l'article 4.5 des IS.

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
1.5 Exclusion au titre d'une résolution des Nations Unis ou de la réglementation du pays emprunteur	Ne pas avoir été exclu au titre de la réglementation du pays emprunteur en matière de relations commerciales avec le pays du Soumissionnaire ou d'une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unis conformément à la Section V, Pays Eligibles.	Conforme : N'est pas exclu	Conforme : N'est pas exclu	Conforme : N'est pas exclu	Conforme : N'est pas exclu	Conforme : N'est pas exclu	Conforme : N'est pas exclu	Conforme : N'est pas exclu
<b>2. Antécédents de défaut d'exécution de marché</b>								
2.1 Antécédents de non-exécution de marché	Pas de défaut d'exécution incombant au Soumissionnaire d'un marché au cours des <b>trois (03) dernières années.</b>							

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
2.2 Exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de garantie de soumission ou du retrait de l'Offre au cours son délai de validité	Ne pas faire l'objet d'exclusion dans le cadre de la mise en œuvre d'une Déclaration de garantie de soumission conformément à l'article 4.6 des IS ou du retrait de l'Offre conformément à l'article 19.9 des IS.	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
2.3 Litiges en instance	La solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire telles qu'évaluées au critère 3.1 ci-après restent acceptables même dans le cas où l'ensemble des litiges en instance seraient tranchés à l'encontre du Soumissionnaire	Pas de litige en instance	Pas de litige en instance	Pas de litige en instance	Pas de litige en instance	Pas de litige en instance	Pas de litige en instance	Pas de litige en instance

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
2.4 Antécédents de litiges	Absence d'antécédent de différends systématiquement conclus à l'encontre du Soumissionnaire depuis le 1 <sup>er</sup> janvier de l'année 2015.	Pas d'antécédents de litiges	Pas d'antécédents de litiges	Pas d'antécédents de litiges	Pas d'antécédents de litiges	Pas d'antécédents de litiges	Pas d'antécédents de litiges	Pas d'antécédents de litiges
3. Situation et Performance Financières	(i) Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
3.1 Capacité financière								

X

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
	<p>nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de <b>0,2 fois le montant de son offre</b> et nets de ses autres engagements ;  (ii) le Soumissionnaire doit démontrer, à la satisfaction du Maître de l'Ouvrage qu'il dispose de moyens financiers lui permettant de satisfaire les besoins en trésorerie des travaux en cours et à venir dans le cadre de marchés déjà engagés ;  (iii) Soumission de bilans vérifiés ou, si cela n'est</p>							

X

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
	pas requis par la réglementation du pays du candidat, autres états financiers acceptables par le Maître de l'Ouvrage pour les années 2013, 2014, 2015 démontrant la solvabilité actuelle et la rentabilité à long terme du Soumissionnaire.							
3.2 Chiffre d'affaires annuel moyen	Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins <u>zéro virgule cinq (0,5) fois le montant de l'offre</u> , calculé de la manière suivante : le total des paiements mandats reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
	des années 2013, 2014, 2015 divisé par 3							
<b>4. Expérience</b>								
4.1 (a) Expérience générale en construction	Expérience de marchés de construction à titre d'entrepreneur principal, de membre de groupement, d'ensemblier ou de sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années à partir du 1 <sup>er</sup> janvier de l'année 2011	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
4.2. (a) Expérience spécifique de construction	a) Participation à titre d'entrepreneur principal, de membre d'un	Formulaire EXP 4.2 a) rempli	Non conforme (Lot1) : Aucun marché similaire de montant au moins égal à la	Non conforme : Aucun marché similaire de montant au moins égal à la moitié de l'offre	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sari/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
	<p>groupement<sup>1</sup>, d'ensemblier, ou de sous-traitant<sup>2</sup> dans (i) <b>un (01)</b> marché d'un montant minimum de <b>zéro virgule cinq (0.5) fois le montant de l'offre</b></p> <p>Les marchés présentés au titre de ce critères doivent être similaires<sup>3</sup> et exécutés au cours des cinq (05) dernières années à compter du <b>1<sup>er</sup> janvier 2011</b> jusqu'à la date</p>		moitié de l'offre  Conforme (Lot2)					

<sup>1</sup> Lorsque le Soumissionnaire a participé en tant que membre d'un groupement ou sous-traitant, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du Groupement ou de l'entrepreneur principal devra être prise en considération.

<sup>2</sup> Le volume, nombre ou taux de production de toute activité clé peut être démontré à travers un ou plusieurs marchés combinés si exécuté de manière simultanée. Le taux de production sera le taux annuel pour l'activité (les activités) de construction principale(s).

<sup>3</sup> La similarité sera établie en fonction de la taille physique, de la complexité, des méthodes / technologies de construction et/ou d'autres caractéristiques décrites dans les Spécifications Techniques. L'agrégation d'un nombre de marchés de montant inférieur pour atteindre le chiffre du montant requis ne sera pas considérée comme une conformité pour l'essentiel au titre de ce critère.

AA

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
4.2 (b) Expérience Spécifique	<p>limite de remise des offres de manière satisfaisante et achevés pour l'essentiel</p> <p>Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés en tant qu'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant<sup>4</sup> pendant la période stipulée au paragraphe 4.2 a) ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> janvier de 2011, une expérience minimale (au moins un marché) de construction</p>	Conforme	Non conforme (Lot1) : Pas d'expérience en marchés de nature similaire Conforme pour le lot 2	Non conforme : Pas d'expérience en marchés de nature similaire	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme

<sup>4</sup> Lorsque le Soumissionnaire a participé en tant que membre d'un groupement ou sous-traitant, au titre de ce critère, seule la part spécifique du Soumissionnaire et non celle du groupement ou de l'entrepreneur principal devra être prise en considération.

Objet	Critère	Conformité						
		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP (Lot1)	OTAMARI (Lot1 et 2)	Roc Afrique (Lot1)	K2R ENERGY/STTC (Lot2)	EBTP Sarl/N'Zi (Lot 2)	TEG SARL (Lot 2)	Entreprise EGBR (Lot 2)
	achevée de manière satisfaisante dans les domaines suivants : Construction de bâtiments en R+1 y compris voirie et réseaux divers ; Construction d'un bâtiment à couverture bac alu sur charpente métallique avec des poutres de portée 22 m au minimum							

## 5. Personnel

- Lot 1

No.	Position	Critères :	Appréciations		
			MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	OTAMARI	Roc Afrique
1	Directeur des travaux Génie civil	Expérience globale en travaux (années) : <b>10 ans</b>	Conforme	<b>Non conforme :</b> 8 ans d'expériences	<b>Non conforme :</b> 8 ans d'expériences
		Expérience dans des travaux similaires (Nombre de projets) : <b>2</b>	Conforme	Expérience de construction des bâtiment en R +	Expérience de construction des bâtiment en R +
2	Conducteur des travaux Génie Civil	Expérience globale en travaux (années) : <b>7 ans</b>	Conforme	Conforme	Conforme
		Expérience dans des travaux similaires (Nombre de travaux) : <b>2</b>	Conforme	Expérience de construction des bâtiment en R +	<b>Non conforme :</b> Pas de référence de bâtiment en R+ et ou en bâtiment avec charpente métallique
3		Expérience globale en travaux (années) : <b>5 ans</b>	Conforme	Conforme	Conforme

	Expérience dans des travaux similaires (Nombre de travaux) : <b>1</b>	Conforme	Expérience de construction des bâtiment en R +
4	Expérience globale en travaux (années) : <b>5 ans</b>	Conforme	Conforme
	Expérience dans des travaux similaires (Nombre de travaux) : <b>1</b>	Conforme	Expérience de construction des bâtiment en R +
<b>Qualifié (OUI/NON)</b>			
		<b>OUI</b>	<b>NON</b>

- Lot 2

Appréciations							
No.	Position	Critères	Entreprise EGBR	TEG SARL	K2R ENERGY/STTC	EBTP Sarl/N'Zi	OTAMARI
1	Directeur des travaux Génie électrique	Expérience globale en travaux (années) : <b>10 ans</b> Expérience dans des travaux similaires (Nombre de projets) : <b>2</b>	<b>Non Conforme</b> : technicien supérieur	Conforme	<b>Non conforme</b> : 5 ans d'expérience	Conforme	<b>Non conforme</b> : 9 ans d'expériences pratiques
2	Conducteur des travaux	Expérience globale en	<b>Non Conforme</b> : technicien supérieur	Conforme	Conforme	Conforme	Quelques travaux d'électricité
			<b>Non Conforme</b> : technicien supérieur	Conforme		Conforme	<b>Non conforme</b> : 3

	Génie électrique	travaux (années) : <b>7 ans</b>				<b>Non conforme : 5 ans d'expérience</b>		ans d'expériences pratiques
		Expérience dans des travaux similaires (Nombre de travaux) : <b>2</b>	<b>Non Conforme : technicien supérieur</b>	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
		Expérience globale en travaux (années) : <b>5 ans</b>	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
3	Chef chantier des travaux de Génie électrique	Expérience dans des travaux similaires (Nombre de travaux) : <b>1</b>	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme
<b>Qualifié (OUI/NON)</b>			<b>NON</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>

## 6. Matériel

- Lot 1

N°	Désignation du matériel exigé	Quantité		Etat	Soumissionnaires		
		Propriété	Location		MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	OTAMARI	Roc Afrique
1	Bétonnière de 500 l au moins avec monte-charge	2	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
2	Camion benne 7 m3 au moins	3	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
3	Camion-citerne	Facultatif (F)	1	bon	Fourni	Fourni	Fourni
4	Vibreux à aiguille	3	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
5	Camion toupie	(F)	1	bon	Fourni	Fourni	Fourni
6	Pelle mécanique	(F)	1	bon	Fourni	Fourni	Fourni
7	Niveleuse	(F)	1	bon	Fourni	Fourni	Fourni
8	Compacteur à rouleaux	(F)	1	bon	Fourni	Fourni	Fourni
9	Lot de panneaux métalliques pour coffrage	1	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
10	Lot d'étais métalliques	1	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
11	Lot d'échafaudages métalliques	1	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
12	Groupe électrogène	1	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
13	Véhicule de liaison	2	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni
14	Dame sauteuse	1	-	Bon	Fourni	Fourni	Fourni
15	Chargeur	(F)	1	bon	Fourni	Fourni	Fourni
<b>Qualifié (OUI/NON)</b>					OUI	OUI	OUI

- Lot 2

N°	Désignation du matériel exigé	Quantité		Etat	Soumissionnaires					
		Propriété	Location		Entreprise EGBR	TEG SARL	K2R ENERGY/ST TC	EBTP Sari/N'Zi	OTAMARI	
13	Véhicule de liaison	2	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni
12	Groupe électrogène	1	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni	Pas de preuve	Fourni	Fourni
17	Contrôleur d'installation	1	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Pas de preuve	Pas de preuve
18	Contrôleur de résistivité de terre	1	-	bon	Fourni	Fourni	Fourni	Fourni	Pas de preuve	Pas de preuve
<b>Qualifié (OUI/NON)</b>					<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>NON</b>



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL  
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
N°005/2016/UL/ PRMP/CERSA du 29/11/2016

**Autorité contractante :** Université de Lomé

**Référence de la procédure :** AON n°005/2016/UL/PRMP/CERSA du 29/11/2016

**Objet de la procédure :** Travaux de réaménagement du laboratoire du CERSA

**Allotissement :** Deux Lots

**Nombre de soumissionnaires :** Neuf (09)

**Soumissionnaires non retenus :** Néant

- Lot1

Soumissionnaires	Montant en FCFA et en TTC a l'ouverture	Montant en FCFA et en TTC après correction et rabais	Observations
Groupeement B-TRANS INTER/ECRO BTP	468 300 613	-	<b>Offre non conforme :</b> Aucun délai de validité de l'offre
Entreprise EGBR	526 517 824	-	<b>Offre non conforme :</b> Méthodologie d'exécution des travaux non conforme notamment en ce qui concerne les charpentes. L'offre décrit des charpentes en bois au lieu de charpentes métalliques

MIDNIGHT-SUN/INTEGRAL BTP	725 880 257	<b>725 880 257</b>	Offre conforme
K2R ENERGY/STTC	466 967 342	-	<b>Offre non conforme :</b> Omission des portes spécialisées
EBTP Sarl/N'Zi	459 714 338	-	<b>Offre non conforme :</b> Omission des portes spécialisées
OTAMARI	665 725 425	<b>605 400 819</b>	<b>Soumissionnaire non qualifié :</b> Références de marchés similaires non conforme, Personnel clé moins qualifié
BMT	644 857 039	-	<b>Offre non conforme :</b> Aucune méthodologie pour l'exécution des travaux
Roc Afrique	432 723 596	<b>432 738 092</b>	<b>Soumissionnaire non qualifié :</b> Références de marchés similaires non conforme
<b>Décision : Annulation du processus pour insuffisance de ressources budgétaires</b>			

- Lot 2

Soumissionnaires	Montant en FCFA et en TTC a l'ouverture	Montant en FCFA et en TTC après correction et rabais	Observations
Groupement B-TRANS INTER/ECRO BTP	161 248 188	-	<b>Offre non conforme :</b> Aucun délai de validité de l'offre
Entreprise EGBR	236 945 770	-	<b>Offre non conforme :</b> Personnel clé non qualifié
TEG	238 389 264	238 389 264	Offre conforme
K2R ENERGY/STTC	210 022 300		<b>Offre non conforme :</b> Personnel clé moins qualifié
EBTP Sarl/N'Zi	226 636 700		<b>Offre non conforme :</b>

			Pas de preuve de disponibilité du matériel
<b>OTAMARI</b>	199 424 130		<b>Offre non conforme :</b> Personnel clé moins qualifié
<b>Décision : Annulation du processus pour insuffisance de ressources budgétaires</b>			

Lomé, le

La Personne responsable des  
Marchés

**Akuavi Cicavi SOSSOU**